

BONJOUR BLÉNOD

61

JUILLET-AOÛT | 2026

www.blenod.fr

**CELLES ET CEUX
QUI FONT FLEURIR
LA VILLE**



ÉQUIPE

DIRECTEUR

DE LA PUBLICATION

Bernard Bertelle

RÉDACTION

Lola Hody

Maxence Philippot

Ilknur Tosun-Özipek

PHOTOGRAPHIE

Lola Hody

Emma Weber

Ilknur Tosun-Özipek

Franck Twarog

Fabrice Picard

Véronique Schmidt

Est Républicain

CONCEPTION

Agence 254

IMPRESSION

La Moderne

Édité par la mairie de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h

Permanence le samedi matin

de 9 h à 11 h

pour "Etat-Civil" uniquement.

(sauf durant les vacances

estivales et de fin d'année)

Tél : 03 83 80 43 00

NOUS ÉCRIREwww.blenod.fr/contact**NUMÉROS D'URGENCE**

SOS MÉDECIN 54

(cabinet médical de garde à

l'arrière de la mairie):

consultations

samedi de 12 h à 20 h

et dimanche de 8 h à 20 h,

après appel du 15 ou 3624

SAMU: 15

POLICE NATIONALE: 17

POMPIERS: 18

N° D'URGENCE

EUROPÉEN: 112

URGENCES SOCIALES: 115

ENFANCE MALTRAITÉE: 119

VIOLENCES

CONJUGALES: 3919

DROGUE INFOS

SERVICES : 0 800 23 13 13

**Villes et Villages Fleuris**
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE**Ville**
Active & Sportive
COMMUNE NATURE

PLAN MERCREDI

BLOC-NOTES

du Conseil municipal

DE NOMBREUSES DÉCISIONS POUR CLÔTURER LES 3 PREMIERS MOIS DU MANDAT

Le Conseil municipal a acté, lors de ses séances du 19 mai et du 19 juin, une série de mesures ambitieuses. Entre modernisation des infrastructures éducatives, dynamisme culturel et transition écologique, les élus lancent un mandat sous le signe de l'action, pour une ville toujours plus vivable, solidaire et tournée vers l'avenir.

**UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE ÉDUCATIVE
S'OUVRE DANS LA CONTINUITÉ**

Les élèves et enseignants de maternelle vont enfin découvrir les nouveaux locaux de l'école Louise Michel, conçus pour allier modernité, sécurité et performance énergétique. Pour accompagner cette transition et limiter les risques liés à la circulation aux abords des établissements, la municipalité a décidé de maintenir les horaires décalés pour l'année scolaire 2026/2027, à savoir :

- Bâtiment Jacques Prévert : 8h15-11h15 et 13h15-16h15 ;
- Ecole Arthur Rimbaud : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 ;
- Ecole Louise Michel : 8h35-11h35 et 13h35-16h15.

Du côté du périscolaire, l'ensemble des élèves découvriront les grands espaces des nouveaux locaux. Ce sera également le cas des écoliers de Jezainville, qui seront présents sur les temps du matin et du soir au sein du périscolaire du nouveau groupe scolaire et qui iront se restaurer les midis au foyer Ambroise-Croizat, grâce au renouvellement du partenariat entre Jezainville et Blénod pour la mutualisation des temps périscolaires. Cette entente, déjà mise en place cette année scolaire, voit la municipalité de Blénod assurer la gestion déléguée et la refacturation, permettant à la commune de Jezainville de profiter des installations modernes sans surcoût, dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT). Face à l'augmentation de la fréquentation, les élus ont décidé de recruter 5 agents contractuels pour garantir un encadrement optimal des demi-pensionnaires. Autre nouveauté : une passerelle innovante pour les tout-petits reliera désormais le multi-accueil Françoise-Dolto à la ludothèque municipale. Tous les vendredis matins, des créneaux seront réservés aux enfants en bas âge (accompagnés de professionnels) pour qu'ils explorent l'espace sensoriel de la ludothèque, favorisant leur éveil et leur socialisation.

**LA FÊTE DU LIVRE :
UN RENDEZ-VOUS
INCONTOURNABLE**

La Fête du Livre est devenue un événement phare de la vie culturelle blédonienne. Au programme cette année : rencontres avec des auteurs, ateliers d'écriture, spectacles et animations ludiques autour de l'univers du livre... Pour rendre la lecture accessible à tous et soutenir le pouvoir d'achat des familles, la municipalité offrira un bon d'achat de 10 € à chaque enfant scolarisé dans les écoles de Blénod (de la maternelle au CM2) ainsi qu'à tous les collégiens résidant dans la commune. Une initiative qui permet à chacun de choisir un livre et de cultiver sa curiosité, grâce à une diversité d'exposants toujours plus riche.

ENVIRONNEMENT, URBANISME ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : BLÉNOD EN MOUVEMENT

Fleurion industriel de la région, Saint-Gobain PAM lance le projet "ORION", visant à remplacer ses installations actuelles par des technologies électriques à faibles émissions de CO². Pour anticiper la potentielle fermeture de la rue du Fort des Romains (qui fera l'objet d'une enquête publique durant le mois de juillet), le Conseil municipal a validé un protocole routier avec la société GSM (exploitante de la carrière locale) : les camions seront désormais réorientés vers la rue de la Cartonnerie, permettant ainsi à l'usine de concrétiser sa mutation écologique. La municipalité relance officiellement, pour 2026, les concours de fleurissement estival et d'illuminations hivernales. Au-delà de l'embellissement de la ville, ces initiatives visent à valoriser l'engagement des habitants qui contribuent activement à la qualité de vie et à l'attractivité visuelle de Blénod. Dans le cadre de sa politique de revitalisation urbaine, la commune poursuit son soutien financier aux propriétaires privés, situés dans le

périmètre ABF, notamment pour l'embellissement du patrimoine bâti, avec toujours un double objectif : préserver le patrimoine architectural tout en luttant contre les passoires énergétiques. Le Maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue du déclassement d'une partie de la rue du Fort des Romains. A cet effet, Monsieur Claude Nicolas, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la commune de Blénod-lès-Pont-à-Mousson. L'enquête se déroulera à la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson pour une durée de 20 jours du lundi 6 juillet 2026 à partir de 8h30 jusqu'au samedi 25 juillet à 11h00. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson :
- Jeudi 9 juillet de 15h00 à 17h00 ;
- Samedi 25 juillet de 9h00 à 11h00.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie

de Blénod-lès-Pont-à-Mousson aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site dématérialisé www.registredemat.fr/blpam-rue-du-fort-des-romains et relayé sur le site de la commune de Blénod-lès-Pont-à-Mousson : www.blenod.fr/fr/accueil.html. Le dossier d'enquête pourra également être téléchargé sur ce même site internet. Les observations peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur et à partir du registre dématérialisé énoncé ci-dessus. A l'issue de l'enquête, une copie du rapport du commissaire enquêteur et de ses conclusions motivées sera tenue à la disposition du public pendant une durée d'un an à la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson. Le projet de déclassement de la voirie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, fera ensuite l'objet d'approbation par le Conseil municipal de Blénod-lès-Pont-à-Mousson.



Pourquoi investir pour notre cadre de vie si nous ne pouvons le préserver ensemble ?

➤ Notre collectivité s'engage sans relâche pour améliorer le quotidien de ses habitants. Parmi nos priorités : l'aménagement d'espaces de vie conviviaux, sécurisés et accessibles à tous. Les aires de jeux, comme celle du centre Michel Bertelle ou celles disséminées dans nos quartiers, en sont un exemple concret. Ces projets, pensés pour les enfants et les familles, représentent des investissements importants, souvent chiffrés en dizaines, voire centaines de milliers d'euros. Chaque balançoire, chaque toboggan, chaque espace vert est le fruit d'une réflexion collective et d'un budget rigoureux, financé par l'effort de tous. La nouvelle tyrolienne installée au centre Michel Bertelle en est le dernier exemple avec un coût de 45 000 €.

Pourtant, ces équipements subissent régulièrement les dégradations d'une minorité d'individus.

Certains agissent par pure malveillance, d'autres par inconscience, comme ces jeunes de moins de 16 ans qui traînent dans les rues à des heures tardives, parfois avec la bénédiction de parents qui croient, à tort, que leurs "chérubins" sont en train de tenir des discussions pacifiques. La réalité est souvent bien différente : incivilités, dégradations, et même des jeux dangereux avec les forces de l'ordre. La collectivité n'a ni les moyens ni la vocation de jouer aux gendarmes. Les plaintes déposées, trop souvent classées sans suite, nous rappellent cruellement les limites de notre action.

Face à cette situation, nous avons choisi d'investir dans des caméras de surveillance pour sécuriser les espaces publics. Pourtant, cette démarche, pourtant logique et responsable, est parfois perçue comme excessive, voire "psychopathique" par certaines institutions. Comment expliquer que nous cherchons simplement à protéger ce qui est à tous ?

Chaque euro dépensé pour réparer ou sécuriser est un euro qui ne sera pas investi dans de nouveaux projets. Chaque jeu cassé, chaque banc tagué, chaque sol jonché de déchets, c'est un peu de notre qualité de vie qui s'effrite. Et c'est inacceptable.

Nous appelons donc à la responsabilité de chacun : parents, éducateurs, citoyens. Les aires de jeux sont des biens communs : leur préservation dépend de notre vigilance et de notre respect mutuel. Signalons les incivilités, éduquons nos enfants à la préservation de ces espaces, et rappelons à tous que le vivre-ensemble commence par le respect de ce qui nous appartient à tous. Ensemble, protégeons ce que nous bâtissons pour demain.

BERNARD BERTELLE

Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle

ÉTAT-CIVIL

Avril / Mai

NAISSANCES

KARABAY Zeynel, HOMBOURGER Célia, BERRADI Oussayd, DEKHIL Célia, STARCK Kelya

MARIAGES

FARGHEN Antonin et PONTON-TRIBOUT Mélanie,
ZADRA Patrick et HUMBERT Marie-Thérèse,
DUCHENE Stéphane et MANGINOIS Suzel

PACS

HOUARI Alex et ACOSTA-HURTADO Marie, SCHMIDT Jean-Baptiste et GOBERT Diane, LAFONTAINE Hugo et GONCALVES Lana

DÉCÈS

KADRI Elyne, COLMANT née CLARENN Nicole, PALPART née JACQUEMIN Marcelle, GODENER Thierry, YILDIRIM Hüseyin, BOURAHLA Natéo, BOURAHLA Pascal, LEJEUNE Claude, DOGAN Yeter, HÄUSELER Mathieu, MONNIN Daniel

SOMMAIRE

PAGE 4

RETOUR SUR L'ACTU

Ce qu'il ne fallait pas manquer à Blénod

PAGE 6

EN CE MOMENT À BLÉNOD

Les infos qui comptent pour vous

PAGE 8

LE GRAND DOSSIER

Celles et ceux qui font fleurir la ville

PAGE 12

AU CŒUR DE LA VILLE

L'urbanisme au service de votre cadre de vie

PAGE 16

SUR LE TERRAIN

Des podiums régionaux aux championnats du monde : Blénod rayonne !

PAGE 17

ON VOUS FAIT DÉCOUVRIR

Toys Academy : Les jouets ont le droit à une seconde vie

PAGE 18

CÔTÉ NATURE

Propreté urbaine : l'affaire de tous !

PAGE 19

À VOS AGENDAS

Les rendez-vous de juillet à octobre 2026

RETOUR SUR



24 AVRIL | VISITE OFFICIELLE AU BUREAU DE POSTE

La direction générale du groupe La Poste, représentée par Marie-Ange Debon (PDG) et Dominique Adrian (délégué régional Grand Est) s'est rendue au bureau de poste communale. Accompagnés de leur équipe presse, ils ont visité les locaux et échangé avec le maire : une rencontre constructive, qui a permis de mettre en lumière l'implication quotidienne de ses agentes Sabrina Amand, Lydie Barbier et Gökçe Palta



8 MAI | COMMEMORATION DU 8 MAI

À l'occasion de la commémoration du 8 mai à l'espace de paix, élus, habitants et anciens combattants se sont réunis pour rendre hommage aux victimes et aux héros de la Seconde guerre mondiale. Une cérémonie ouverte à tous qui a pour but de rappeler que la paix et la liberté, demeurent particulièrement importantes aujourd'hui.



8 MAI | BROCANTE-BRADERIE

Après plusieurs années d'absence liées à la crise sanitaire, la traditionnelle braderie-brocante de la commune a signé son grand retour le 8 mai dernier sur l'avenue Victor Claude. Organisée par l'association LE PLACIER, l'événement a rassemblé 140 exposants professionnels et particuliers et attiré de nombreux visiteurs, venus chiner, échanger et profiter d'un soleil radieux.



14 MAI | FETE FORAINE

Les Bellédoniens étaient au rendez-vous le jeudi de l'Ascension pour la fête patronale qui a retrouvé la place du 8 Mai. Durant le week-end, une douzaine de stands dont des manèges à sensation, des jeux d'adresse et autres gourmandises ont attiré petits et grands.



22 MAI | COURSE CONTRE LA FAIM

Les collégiens de Van Gogh, ainsi que les CM1-CM2 des écoles de la ville et de Jezainville ont participé à la "Course contre la faim". Un événement solidaire au profit d'Action contre la Faim, où les participants, parrainés par leurs proches, ont multiplié les kilomètres afin de récolter des fonds puisque pour un tour couru, un don est reversé pour lutter contre la sous-nutrition dans le monde.



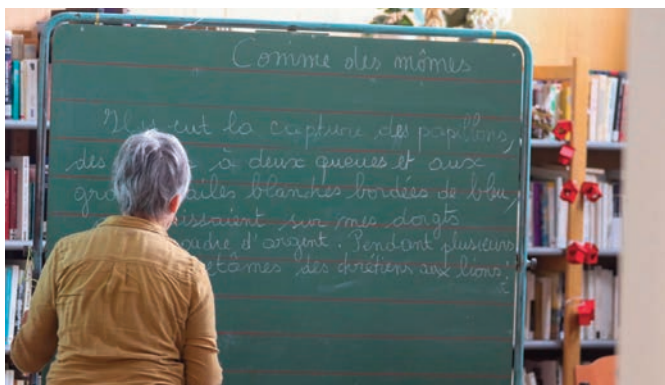
22 MAI | DÉAMBULATION

Le soleil était au rendez-vous avec les sœurs Garnier ! C'est toujours avec le même engouement que, Pascal Capla et Florence Dalmar, animateurs de la ville, ont rendu visite aux résidents d'Ambroise-Croizat. Ils ont chanté et dansé sur les Demoiselles de Rochefort et ont clôturé cette belle déambulation par un goûter.



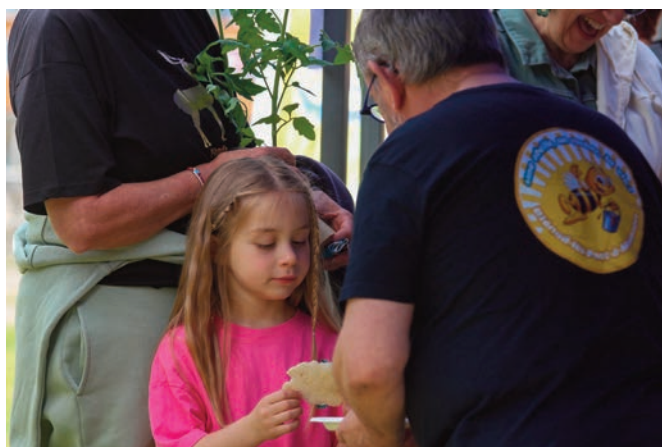
29 MAI | INAUGURATION DE LA TYROLIENNE

Le 29 mai dernier, petits et grands ont pu découvrir et inaugurer la nouvelle installation du centre Michel-Bertelle. Cette tyrolienne, réalisée par les entreprises Simon et IMAJ, vient compléter les équipements du parc et enrichir l'espace loisirs. Installée pour un montant de 45 000 €, la structure a été rapidement adoptée par les enfants présents... et par M. le Maire !



4 JUIN | DICTÉE

Une quinzaine de personnes étaient présentes le 4 juin dernier au foyer Ambroise-Croizat pour participer à la nouvelle édition de la dictée animée par notre institutrice préférée, Evelyne Massenet. Au programme : quelques questions d'orthographe, une dictée extraite de La Gloire de mon Père de Marcel Pagnol, un quiz et pour finir, une collation.



7 JUIN FÊTE DE LA FERME & DU TERROIR

Vous étiez nombreux au centre Michel-Bertelle le dimanche 7 juin pour la 3^e édition de la fête de la ferme & du terroir ! Un temps idéal tout au long de la journée pour une foule venue profiter d'un programme éclectique : ferme pédagogique, balades à poney, jeux, dégustations de produits locaux, créations artisanales, spectacles et restauration.



18 JUIN | PREVENTION ROUTIERE

Les écoliers bellédoniens se sont vus remettre leurs diplômes de prévention routière par nos agents de la Police municipale, après s'être exercés sur la piste d'Arthur Rimbaud à travers une partie sensibilisation et une mise en pratique avec les feux tricolores et la signalisation.

MISE À JOUR DES ADRESSES : UNE OBLIGATION NATIONALE AFIN D'AMÉLIORER LES SERVICES



➤ Dans notre commune, une soixantaine de foyers ont vu leurs adresses modifiées. Ce changement a été présenté par M. le Maire et Maxence Philippot, Directeur Général des Services, lors d'une réunion publique à la salle des Banquets. La nouvelle dénomination (dans le cadre de la loi dite "3DS" du 21 février 2022) impose désormais à toutes les communes, de nommer officiellement l'ensemble des voies et de mettre à jour la numérotation des habitations.

Cette réforme vise à rendre les adresses plus claires, plus fiables et mieux reconnues par les services publics et privés. Cette révision veille également à faciliter l'intervention des secours et la distribution du courrier.

Plusieurs types de corrections sont réalisées : création de nouvelles dénominations de rues, suppression de doublons, correction d'erreurs historiques ou encore passage à une numérotation dite "métrique" (distance de l'habitation, en mètres, depuis le début de la voie).

La municipalité continue d'accompagner les Bellédoniens concernés dans leurs démarches, avec l'appui de France Services afin de justifier les nouveaux numéros auprès des administrations :
03 83 80 43 46
france-services@blenod.fr



➤ Le samedi 13 juin, Une abeille, un rucher, la vie ! a ouvert ses portes dans le cadre des APIDays : les journées nationales de l'abeille, permettant au public de découvrir l'univers fascinant des pollinisateurs, leur organisation au sein de la ruche et leur rôle indispensable dans la préservation de la biodiversité.

Quelques jours auparavant, les écoliers bellédoniens avaient déjà participé à des ateliers de découverte, afin de les sensibiliser sur les enjeux liés à la protection des abeilles. Observer une ruche, comprendre le travail de

l'apiculteur ou encore découvrir le parcours du miel, de la fleur au pot, sont autant d'expériences qui contribuent à éveiller les consciences et ce, dès le plus jeune âge !

Au-delà de sa vocation pédagogique, le rucher est un véritable acteur de la vie environnementale de la commune, puisque les bénévoles y produisent chaque année du miel issu des ressources florales bellédoniennes, tout en veillant à la préservation des abeilles, dont l'action est essentielle à la pollinisation de vos espaces extérieurs.

APIDAYS : LE RUCHER OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

Pour se faire, Une Abeille, un Rucher, la Vie ! travaille avec les services techniques de la ville. Ensemble, ils mènent des actions de sensibilisation sur le phénomène de l'essaimage, afin d'éviter les inquiétudes inutiles et de permettre la récupération des essaims dans les meilleures conditions. Cette coopération s'étend également à la lutte contre le frelon asiatique, grâce à des campagnes de piégeage et d'information destinées à protéger les ruches de Blénod.

Une collaboration récemment récompensée par l'obtention du label APIcité décerné par l'Union Nationale de l'Apiculture Française. Labellisée par deux abeilles, la distinction vient reconnaître l'engagement conjoint de la ville, des services et de l'association, tous engagés pour la protection de l'environnement.

LES ÉCOLIERS D'ARAGON DÉCOUVRENT L'ALLEMAGNE

➤ Une soixantaine d'élèves de l'école Louis-Aragon ont pris la direction de l'Allemagne pour rencontrer leurs correspondants de l'école de Schiffweiler. Une première rencontre, organisée dans le cadre d'un partenariat franco-allemand en développement, et qui a permis aux enfants de vivre une journée riche en découvertes et en échanges.

Malgré quelques péripéties de transport ayant retardé leur arrivée, les élèves de CP, CE1 et CM1 ont reçu un accueil particulièrement chaleureux : leurs camarades allemands avaient appris une chanson en français pour leur souhaiter la bienvenue ! La journée s'est ensuite poursuivie autour de la "Sportfest", une fête du sport mêlant les enfants des deux pays à travers plusieurs ateliers : lancer de balle, saut en hauteur, sprint

et course d'endurance. Entre les épreuves, les participants ont pu reprendre des forces grâce à un ravitaillement composé de fruits et de petits pains, tout s'essayant à quelques mots d'allemand.

Une immersion totale chez nos amis frontaliers, qui a également été l'occasion de découvrir le fonctionnement d'une école allemande. Les élèves ont observé un rythme scolaire différent, des pauses régulières dans la matinée et même un déjeuner servi à 14h. Ils ont aussi visité l'établissement, notamment la grande salle de spectacle, le gymnase et la vaste cour de récréation équipée d'une impressionnante structure de grimpe en forme de toile d'araignée qui a fait l'unanimité !

La journée a surtout permis la rencontre tant attendue entre



nos élèves et leurs correspondants, malgré la barrière de la langue entre les deux établissements et la valorisation de l'apprentissage de l'allemand dès l'école primaire. Une expérience enrichissante que les élèves ne sont pas prêts d'oublier et qui marque le début d'une coopération appelée à se renouveler.

LES ÉLÈVES EN VACANCES, LES SERVICES À L'ÉCOLE

➤ Les écoles s'apprêtent à fermer leurs portes pour laisser place aux grandes vacances, mais pour le service Éducation-Enfance-Jeunesse, l'activité bat son plein. Juin, juillet et août sont mis à profit afin de préparer les nombreux rendez-vous qui marqueront la rentrée de septembre.

Parmi les temps forts de cette fin d'année scolaire, la cérémonie de récompense des élèves de CM2, organisée au cinéma Vilar, pour leur passage en classe de 6°. Cette année, ce sont 66 futurs

collégiens qui ont été mis à l'honneur : calculatrice TI Collège Plus et Bescherelle de conjugaison, des outils qui les accompagneront dès leur arrivée au collège. Une opération qui s'élève à un montant de 1 853,15 euros, soit un peu plus de 28 euros par élève.

Les enseignants ne sont pas en reste, puisqu'avant la pause estivale, ils retrouveront les élus et les services municipaux pour le traditionnel pot de fin d'année. Un moment de convivialité qui permet de dresser le bilan des

projets menés et de saluer le travail réalisé auprès des enfants de la commune.

Et comme chaque année, les fournitures scolaires destinées aux collégiens seront distribuées à la Maison des Enfants, les 24 et 25 août, de 9h à 11h et de 14h à 16h. Une action qui avoisine les 8 000 € qui vise directement à soutenir le pouvoir d'achat et accompagner les jeunes dans leur scolarité. La distribution des fournitures reste un rendez-vous attendu par les familles de Blénod, auquel la municipalité reste attachée depuis maintenant plus de 40 années.

Cette rentrée 2026 aura également une saveur particulière avec l'ouverture du nouveau groupe scolaire. Le projet d'envergure accueillera ses premiers élèves dès septembre et mobilise, en ce moment même, l'ensemble des services municipaux pour que tout soit prêt le jour J.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU REGISTRE COMMUNAL

CCAS

(secrétariat en mairie au
220 avenue Victor Claude)
Tél : 03 83 80 43 25

Le formulaire d'inscription est également disponible auprès du CCAS et peut être téléchargé sur les supports habituels de la ville.

BLÉNOD ACTIVE LE PLAN CANICULE

➤ Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs sont plus fréquents, plus longs et plus intenses. En prévention de la canicule, la ville s'associe au Plan National Canicule afin de protéger les Bellédoniens les plus vulnérables et de sensibiliser l'ensemble de la population aux gestes essentiels !

En cas d'alerte déclenchée par la Préfecture, un dispositif spécifique sera mis en place par la commune et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Les personnes inscrites sur le registre communal sont alors contactées afin de s'assurer de leur état de santé et de vérifier qu'elles ne rencontrent pas de difficultés. Si nécessaire, des solutions d'accompagnement peuvent être proposées, comme l'accès à une salle climatisée ou une aide adaptée à leur situation.

Le registre est destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes particulièrement isolées ou vulnérables. L'inscription est gratuite, volontaire et confidentielle et permet aux services municipaux d'intervenir plus rapidement en cas de besoin.

La Ville rappelle également quelques réflexes indispensables pendant les fortes chaleurs : boire régulièrement de l'eau, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais et prendre régulièrement des nouvelles de ses proches, voisins ou personnes isolées.

L'ÉTÉ SERA FESTIF

➤ Avec l'arrivée des beaux jours, la saison estivale est officiellement lancée ! La municipalité a modulé sa programmation afin que vous puissiez profiter d'un été encore plus riche et encore plus festif.

Une ambition portée par nos élues, Marine Barbier adjointe déléguée à la Culture et à la Jeunesse, et Sylviane Gardella, adjointe en charge de la Vie associative et festive, qui travaillent en lien étroit avec le service Événementiel piloté par Ilknur Özipek. Depuis plusieurs mois, la programmation est réfléchie de manière à mêler spectacles, concerts, animations familiales, rendez-vous associatifs et soirées estivales. La Ville a fait le choix de maintenir sa politique tarifaire attractive, avec des spectacles à tarif préférentiel de 5 € et de nombreuses gratuités pour les jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap et seniors, sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois.

De nombreux événements restent également entièrement gratuits, à l'image des récentes fête de la musique ou fête de la ferme & du terroir. Derrière toute cette réflexion se cache aussi un important travail transversal : le service Événementiel coordonne les artistes, les partenaires et les associations, tandis que les services techniques assurent la logistique, les installations, la sécurité et l'aménagement des espaces. Leur mobilisation est évidemment indispensable à la réussite de chaque rendez-vous !

Tout au long de l'été, les Bellédoniens retrouveront donc moult occasions de se divertir, de se rencontrer et de fêter l'été. Une programmation pensée pour tous à retrouver en page 19, sur www.blenod.fr ou sur nos réseaux sociaux.

LE GRAND DOSSIER

CELLES ET CEUX QUI FONT FLEURIR LA VILLE

CHAQUE JOUR, LES AGENTS MUNICIPAUX DES SERVICES TECHNIQUES SPÉCIALISÉS DANS LES ESPACES VERTS ŒUVRENT POUR ENTRETENIR, EMBELLIR ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL DE BLÉNOD. LEURS ACTIONS CONTRIBUENT DIRECTEMENT À LA QUALITÉ DE VIE, À L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE COMMUNE ET À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ.

AU CŒUR DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le CTM est un espace dédié à la gestion des services techniques bellédoniens. Il centralise nos moyens humains et matériels pour l'entretien de nos infrastructures, nos espaces verts et la voirie, à votre service. Il est donc composé du service Patrimoine, du service Informatique, de la Sécurité au travail, de l'Atelier lui-même intégrant le service Entretien, le service Bâtiments et enfin, le service Espaces-Verts-Voirie.

CHIFFRES CLÉS

11 AGENTS

65 HECTARES
d'espaces verts entretenus

2 600 ARBRES
sur Blénod

**28 MASSIFS
FLEURIS**

8 KM DE HAIES
entretenues

**1 200
PLANTATIONS**
réalisées

+ 100 TONNES
de déchets verts valorisés

UNE ÉQUIPE DE MAINS VERTES

Toute l'année, ce sont 8 agentes et agents du service Espaces-Verts qui œuvrent pour préserver, embellir et valoriser les espaces publics. Parcs, jardins, massifs fleuris, écoles, équipements sportifs, cimetières, voiries ou encore espaces naturels : chaque site fait l'objet d'un entretien adapté, réalisé dans le respect des saisons et des équilibres naturels.





GUILLAUME BEGHOURA

responsable adjoint du centre
Technique Municipal

LE RETOUR AUX SOURCES

Il connaît bien la commune, puisqu'il y a une dizaine d'années, Guillaume Beghoura occupait le poste de responsable du service Espaces-Verts. Après avoir enrichi son parcours en devenant responsable du patrimoine arboré au Jardin Botanique Jean-Marie Pelt, il revient aujourd'hui avec une solide expérience et une nouvelle mission : celle de responsable adjoint du centre Technique Municipal.

Au quotidien, il accompagne les équipes techniques afin d'assurer le bon fonctionnement des services, coordonne les projets et participe à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement pour le patrimoine communal, qui compte près de 150 bâtiments. Il travaille également à la mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboré, en étroite collaboration avec les agents et les entreprises partenaires.

Pour Guillaume, la gestion des espaces verts va bien au-delà du simple entretien : "Mon rêve pour la commune ? Développer un service d'écologie urbaine et fonctionner en transversalité avec les différents services et les administrés".

Parmi les projets qui lui tiennent particulièrement à cœur figure la création d'un verger conservatoire et pédagogique, qui permettrait de proposer des formations autour des arbres fruitiers et d'offrir aux Bellédoniens la possibilité d'acquérir des variétés adaptées au territoire.

En dehors de ses fonctions, Guillaume cultive également sa passion pour la nature. Apiculteur, passionné d'arboriculture fruitière, il est aussi entraîneur des équipes de l'équipe U9 du HBC 89 Liverdun, où il transmet aux plus jeunes les valeurs du collectif, de l'engagement... et de la patience.

LES MISSIONS DU QUOTIDIEN



ENTREtenir ET EMBELLIR LES ESPACES PUBLICS

Tout au long de l'année, les agents assurent l'entretien des parcs, jardins, massifs fleuris, haies, arbres, cimetières et autres espaces verts. Leur travail contribue à offrir un cadre de vie agréable, accueillant et fleuri à l'ensemble des Bellédoniens.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE ARBORÉ ET LA BIODIVERSITÉ

De la plantation de nouveaux arbres à leur suivi sanitaire, nos agents veillent à préserver le patrimoine arboré communal, mais également à mettre en place des pratiques favorables à la biodiversité telles que la gestion différenciée, les fauches tardives ou bien encore la végétalisation raisonnée.



GARANTIR DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

Nos agents assurent l'entretien des terrains sportifs, des aires de jeux, des cours d'écoles et de nombreux équipements extérieurs afin d'offrir aux Bellédoniens des espaces propres, sûrs et fonctionnels tout au long de l'année.



VEILLER À LA PROPRETÉ ET À LA SÉCURITÉ

Ils participent aussi quotidiennement à la propreté urbaine, interviennent pour sécuriser les espaces publics, entretiennent les voiries végétalisées et contribuent à prévenir les incivilités (cf p.18).



ENTREtenir ET EMBELLIR LES ESPACES PUBLICS

Tout au long de l'année, les agents assurent l'entretien des parcs, jardins, massifs fleuris, haies, arbres, cimetières et autres espaces verts. Leur travail contribue à offrir un cadre de vie agréable, accueillant et fleuri à l'ensemble des Bellédoniens.

LE GRAND DOSSIER

AU FIL DES SAISONS



PRINTEMPS

Préparation des massifs, plantations, semis, tonte raisonnée, installation de nichoirs



ÉTÉ

Arrosage raisonné, fleurissement, entretien des parcs et stades, taille, gestion différenciée



AUTOMNE

Taille des haies, plantations d'arbres et de vivaces, ramassage des feuilles



HIVER

Taille des arbres, préparation des sols, décorations, déneigement et salage

CONCILIER PERFORMANCE ET ÉCOLOGIE

De manière à améliorer les conditions de travail de nos agents, de préserver l'environnement et d'offrir aux habitants des espaces publics toujours plus agréables, Blénod investit régulièrement dans des équipements performants et des aménagements durables. Chaque investissement répond à un double objectif : améliorer la qualité du service public tout en accompagnant la transition écologique engagée par la commune.



AMÉNAGEMENT SPATIAL

Valoriser nos espaces publics à travers l'installation de nouveaux équipements pour répondre aux besoins des Bellédoniens et redynamiser à l'attractivité des extérieurs.



NOUVEAU MATÉRIEL

Plus performant et moins énergivore, le nouveau matériel permet aux équipes de travailler dans de meilleures conditions tout en réduisant les consommations de carburant, le bruit et le temps d'intervention sur les espaces verts.



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La modernisation de la flotte municipale accompagne la transition écologique depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) qui impose aux collectivités gérant plus de 20 véhicules de respecter des quotas de véhicules à faibles émissions.



PLANTES VIVACES

Privilégier progressivement les plantes vivaces, plus résistantes aux épisodes de sécheresse et nécessitant moins d'arrosage que les fleurs annuelles. Un choix durable qui favorise également la biodiversité tout en limitant les besoins en entretien.



VERS UNE GESTION PLUS DURABLE

Le service Espaces-Verts-Voirie porte plusieurs projets environnementaux tendant à renforcer la gestion écologique des espaces publics. Le premier projet concerne la connaissance et la gestion du patrimoine arboré, avec la mise en place d'outils d'inventaire et de suivi sanitaire permettant d'adapter les interventions (taille raisonnée, gestion optimisée de l'irrigation et végétalisation des pieds d'arbres) afin de favoriser la biodiversité et les continuités écologiques. Le second projet, n'est finalement que la suite logique du premier et porte sur l'évolution du matériel et des pratiques de fauchage, avec le renouvellement du parc et la mise en œuvre de fauches différenciées, conciliant efficacité opérationnelle, sécurité et respect des milieux naturels.

NOTRE HISTOIRE, NOS ENGAGEMENTS

Commune profondément engagée dans la préservation de l'environnement et le développement durable, c'est à travers plusieurs actions vertes et projets durables que Blénod concrétise cette volonté par de nombreux labels que nous arborons fièrement. Notre slogan, "Blénod, le vivre-ensemble, naturellement !" reflète cette priorité depuis plus de 15 ans !



2007
Réhabilitation des sentiers des Coteaux et des vergers



2008
3° au concours des départements fleuris, proposée à l'avis du jury régional



2009
1ère fleur
"Ville et villages fleuris"



2013
2° fleur
"Ville et villages fleuris"



2016
Prix spécial du jury départemental "Villes et villages fleuris" pour les Jardins familiaux



2017
Plan de fauche sectorisé selon le plan Ecophyto 2



2018
Prix spécial départemental de sensibilisation et de la protection de la biodiversité pour le rucher pédagogique



2019
2 libellules commune nature gratifiant une démarche environnementale et éco-durable et 3° fleur "Villes et villages fleuris"



2023 & 2025
Label API cité 2 abeilles "Démarche remarquable"

LES LABELS DE LA COMMUNE



3 FLEURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Avec l'obtention de la 3° Fleur, Blénod figure parmi les collectivités reconnues pour la qualité de leur fleurissement, de leurs aménagements paysagers et de leur cadre de vie. Une distinction qui vient récompenser un travail de longue haleine en faveur d'un environnement agréable, durable et respectueux de la nature.



2 LIBELLULES

Le label "Commune Nature" distingue les communes qui font évoluer leurs pratiques vers une gestion plus respectueuse de l'environnement. L'obtention de deux Libellules certifie les efforts du service pour limiter l'usage des produits phytosanitaires, développer des modes d'entretien plus naturels et préserver la biodiversité sur nos espaces publics.



2 ABEILLES

Avec deux Abeilles au label Apicité, la ville est reconnue pour ses actions en faveur des pollinisateurs. Plantation d'espèces mellifères (plantes produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles), gestion adaptée des espaces verts et sensibilisation du public contribuent à favoriser l'équilibre de nos écosystèmes.



COMMUNE ASSOCIÉE AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE

Blénod est associée au Parc naturel régional de Lorraine. Ce partenariat vise à accompagner la commune pour améliorer la qualité de vie des Bellédoniens, préserver les espaces naturels et la biodiversité, et favoriser un développement durable (urbanisme, économie, tourisme, agriculture).



CANDIDATURE AU PRIX NATIONAL DE L'ARBRE

Le Prix national de l'Arbre vient saluer la politique menée en faveur du patrimoine arboré et récompense la gestion attentive des arbres, fondée sur leur connaissance, leur préservation et leur renouvellement, afin de transmettre aux générations futures un patrimoine vivant, durable et adapté aux enjeux climatiques.

Notre ville au passé sidérurgique, priorise le fleurissement, l'embellissement et la préservation de la biodiversité, soucieuse d'allier qualité paysagère et respect de l'environnement. Le territoire communal, qui s'étend sur une superficie de 958 hectares, dont 37 hectares spécifiquement dédiés aux espaces verts et à l'aménagement paysager, représente donc une mission essentielle pour nos services, salués par plusieurs distinctions, mais surtout pour vous et le "bien vivre ensemble"... naturellement.

L'URBANISME AU SERVICE DE *votre cadre de vie*



JULIEN HÉZARD

Adjoint au Maire en charge du Cadre de vie, de la Démocratie participative, de la Tranquillité publique & de l'Urbanisme

« L'urbanisme est un outil au service de l'intérêt général. Il doit permettre à chacune et chacun de se loger dignement, préserver notre cadre de vie et accompagner un développement équilibré de la commune. Notre ambition est de construire une ville solidaire, durable et attractive, pensée avec les habitants et répondant aux besoins de toutes les générations »



CHIFFRES CLÉS

9 permis de construire

89 déclarations préalables instruites

68 certificats
d'urbanisme délivrés

600 rendez-vous
et accueils physiques ou téléphoniques

15 jours à 1 mois
de délai moyen d'instruction d'une demande

LE SERVICE URBANISME ACCOMPAGNE VOS PROJETS POUR CONSTRUIRE AUJOURD'HUI LA COMMUNE DE DEMAIN, AGRÉABLE, DURABLE ET DYNAMIQUE.

À QUOI SERT L'URBANISME ?

LE SERVICE URBANISME EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR TOUS VOS PROJETS DE CONSTRUCTION, D'AMÉNAGEMENT OU DE RÉNOVATION.



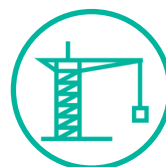
PARTICULIERS

Construire, agrandir, rénover, installer une piscine, monter une clôture...



PROFESSIONNELS & COMMERÇANTS

Ouvrir un commerce, aménager des locaux, créer ou modifier une enseigne...



AMÉNAGEURS & PROMOTEURS

Concevoir et réaliser des programmes immobiliers ou des lotissements...



PROJETS COMMUNAUX

Écoles, équipements publics, voirie, espaces verts...

LES MISSIONS DU SERVICE



Informier et conseiller les habitants sur les règles d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, zonage, droits à construire)



Instruire les demandes : permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...



Vérifier la conformité des projets avec la réglementation en vigueur



Accompagner les projets pour un développement cohérent et respectueux du cadre de vie

DANS LES COULISSES DU SERVICE URBANISME



VALÉRIE PAUTZ

Chargée d'urbanisme



Le métier de chargée d'urbanisme en mairie consiste à préparer, appliquer et suivre les règles du Plan Local d'Urbanisme. C'est un poste à la fois technique et relationnel.

J'analyse les demandes comme :

- Les permis de construire
- Les déclarations préalables
- Les permis d'aménager
- Les certificats d'urbanisme
- Les déclarations d'intention d'aliéner, etc.

Je vérifie si les projets respectent les règles locales :

- Hauteur de bâtiments
- Emprise au sol
- Stationnement
- Zones constructibles
- Patrimoine ou environnement protégés, etc.

Ces règles sont définies dans le PLU.

Une grande partie de mon travail consiste à recevoir et conseiller les habitants dans leur projet et dans l'élaboration de leur dossier. Je suis là pour expliquer ce qu'il est possible de construire, les démarches et les contraintes réglementaires administratives. »

DEMANDE DE TRAVAUX : COMMENT CA FONCTIONNE ?



J'AI UN PROJET

Construction, rénovation, extension, aménagement...



JE ME RENSEIGNE

Par téléphone, par mail ou lors d'un rendez-vous : Valérie vous informe sur les règles et les pièces à fournir



JE DÉPOSE MON DOSSIER

En ligne ou en mairie, le dossier est enregistré et un accusé de réception vous est remis.



LE DOSSIER EST ÉTUDIÉ

Vérification de la conformité avec le PLU et les règles en vigueur.
Des pièces complémentaires peuvent être demandées.



J'OBTIENS UNE RÉPONSE

Autorisation accordée ou refus motivé. Le délai d'instruction dépend du type de demande.



JE RÉALISE MES TRAVAUX

Après affichage de l'autorisation sur le terrain et dans le respect des règles.

LE SAVIEZ-VOUS ?



PISCINE

Une piscine moins de 10 m³ non couverte ne nécessite pas d'autorisation.
Au-delà, une déclaration préalable ou un permis de construire est requis.



CLÔTURE

Toute clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux, avec respect des hauteurs et matériaux autorisés.



FENÊTRES

Le changement de fenêtres modifie l'aspect extérieur : une déclaration préalable est souvent nécessaire, surtout en zone protégée ou secteur patrimonial.



ABRI DE JARDIN

Moins de 5 m² : aucune démarche. Entre 5 et 20 m² : déclaration préalable.
Plus de 20 m² : permis de construire.

QUELLES AUTORISATIONS *pour quels travaux?*

MUR DE SOUTÈNEMENT

➤ Déclaration préalable

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

➤ Permis de construire

CHANGEMENT DE DESTINATION

(ex : logement devenant un commerce et inversement)

➤ Permis de construire ou déclaration préalable

POSE D'UNE ENSEIGNE

➤ Autorisation préalable

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

➤ Autorisation de travaux

CLÔTURE OU PORTAIL

➤ Déclaration préalable

DIVISION DE TERRAIN

➤ Déclaration préalable aménagement
Permis d'aménager

AGRANDISSEMENT DE VOTRE MAISON, INSTALLATION D'UNE CLÔTURE, RAVALEMENT DE FAÇADE, ABATTAGE D'ARBRE... AVANT DE VOUS LANCER DANS DES TRAVAUX, VOUS DEVEZ DEMANDER UNE AUTORISATION EN MAIRIE. LE POINT SUR LES RÈGLES EN VIGUEUR ET LES DÉMARCHES À EFFECTUER.

DE LA VILLE

GARAGE

- Inférieur à 40m² - Déclaration préalable
- Supérieur à 40m² - Permis de construire

RÉFECTION DE TOITURE

- Déclaration préalable

VÉRANDA OU EXTENSION

- Tout dépend de la superficie créée et de la superficie existante - Déclaration préalable ou Permis de construire

TERRASSE

- Surélevée et inférieure à 40m² - Déclaration préalable
- Surélevée et supérieure à 40m² - Permis de construire
- Pergola - Déclaration préalable

PAVAGE OU STATIONNEMENT

- Déclaration préalable

ABRI DE JARDIN

- Inférieur à 20 m² - Déclaration préalable
- Supérieur à 20 m² - Permis de construire

PISCINES

- Inférieure à 100 m² - Déclaration préalable
- Supérieure ou égale à 100 m² ou couverte ou local technique - Permis de construire

COUVERTURE PISCINE

- Supérieure ou égale à 180 cm de hauteur - Déclaration préalable

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE SITUÉ EN ZONE PROTÉGÉE

- Déclaration préalable

REEMPLACEMENT DE MENUISERIE

- Déclaration préalable

AMÉNAGEMENT DE COMBLES MODIFICATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR OU SUPÉRIEUR À 40 M²

- Déclaration préalable

RAVALEMENT DE FAÇADE

- Déclaration préalable

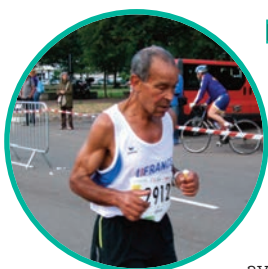
POSE DE PANNEAUX SOLAIRES, VELUX, CHEMINÉE...

- Déclaration préalable

SUR LE TERRAIN

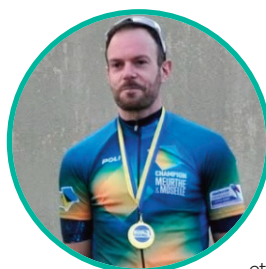
DES PODIUMS RÉGIONAUX AUX CHAMPIONNATS DU MONDE : *Blénod rayonne !*

À L'APPROCHE DE LA PAUSE ESTIVALE, LES CLUBS SPORTIFS DE LA VILLE PEUVENT DRESSER UN BILAN PARTICULIÈREMENT POSITIF ! DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES EN PASSANT PAR LES CHAMPIONNATS DU MONDE, LES LICENCIÉS BELLÉDONIENS ONT MULTIPLIÉ LES PERFORMANCES ET PORTÉ HAUT LES COULEURS DE LA COMMUNE. RETOUR SUR QUELQUES-UNS DES FAITS MARQUANTS DE CETTE SAISON :



L'ATHLETIC CLUB OMNISPORTS DE BLÉNOD

a une nouvelle fois démontré la valeur de ses athlètes lors des Championnats Grand Est Masters disputés à Villers-lès-Nancy. Marc Meran s'est quant à lui illustré en remportant le titre régional au lancer du poids dans sa catégorie, avant de décrocher une deuxième place au marteau. De son côté, Lucien Aubert est monté à trois reprises sur le podium avec une deuxième place au javelot et deux troisièmes places au poids et au disque.



CLUB DE VTT DE BLÉNOD

À une manche de la fin de la Coupe Grand Est, Stéphane Solaro, représentants du club de VTT de Blénod, occupe la première place du classement général, résultat d'une remarquable régularité tout au long de l'année. Le club peut aussi se féliciter d'un titre de champion de Meurthe-et-Moselle obtenu lors de l'épreuve de Villers-lès-Nancy. La relève est également présente avec la participation remarquée de Méalie Solaro Guillemain (U13F) et Victor Charis (U11H) lors de l'épreuve organisée sur la commune.



LE CERCLE MODÉLISTE DE BLÉNOD LORRAINE

a vécu une saison extraordinaire. Présents dans plusieurs compétitions internationales en Belgique, Italie, Pologne, Danemark, États-Unis et Australie, les licenciés ont particulièrement brillé lors des Championnats du monde organisés à Perth en Australie ! Matthieu Perret y a décroché une médaille de bronze mondiale accompagnée d'un record de France. Pour sa première sélection en équipe de France, Héloïse Picard, 17 ans, a signé une performance remarquable en remportant le classement junior et deux médailles d'argent par équipe. Le club confirme également son excellence au niveau national avec 15 médailles remportées lors des derniers Championnats de France et une deuxième place nationale parmi 849 clubs pour son dynamisme et ses actions de développement.



BMHB

Les M18 garçons du BMHB ont conclu une saison exceptionnelle en remportant la Coupe du Comité 54 après leur titre de champions de Région Élite. Le club a également été mis à l'honneur au niveau national en intégrant le Top 10 des clubs français ayant obtenu l'ensemble des labels décernés par la Fédération française de handball : la reconnaissance concrète des résultats sportifs et de la qualité du travail de formation et d'encadrement ! Dans la continuité des performances exceptionnelles, les équipes féminines sont maintenues en N3FT et N1F au terme d'une saison intense.



BLÉNOD-MONTAUVILLE TENNIS DE TABLE

le retour en Coupe Bis Lemineur de Meurthe-et-Moselle a été couronné de succès, puisqu'après plusieurs années d'absence, les pongistes bellédoniens se sont hissés jusqu'aux phases finales disputées à Chanteheux. Battus de très peu en demi-finale après un match nul départagé au set-à-égalité, ils ont finalement décroché une belle troisième place.

Au-delà des podiums et des trophées, ce sont aussi les bénévoles, les dirigeants, les éducateurs et les familles qui accompagnent les sportifs tout au long de l'année. Alors toutes nos félicitations à l'ensemble des clubs de la commune, y compris ceux qui ne figurent pas dans cet article, pour contribuer au rayonnement sportif de la ville !

— ON VOUS FAIT DÉCOUVRIR —



Toys Academy

LES JOUETS ONT DROIT À UNE SECONDE VIE

Aujourd'hui, Toys Academy rassemble une équipe de 10 personnes : 3 membres dans le bureau et 7 bénévoles. Chaque mercredi après-midi, elle se retrouve au local mis à disposition par la commune pour trier les dons, préparer les prochaines ventes et imaginer de nouveaux projets. L'organisation repose sur une gouvernance participative où chacune apporte ses compétences selon ses disponibilités.

Depuis sa création, l'association a déjà collecté plus d'une tonne de jouets et de livres, participé à de nombreux événements du bassin et développé plusieurs partenariats. Les habitants ont notamment pu rencontrer Toys Academy lors du Village des Solutions de Demain à Nancy ou de la Fête du Fruit à Chenicourt. Et dans les mois à venir, les bénévoles seront également présents sur plusieurs événements bellédoniens, notamment la fête des associations et "Blénod joue en famille" en septembre prochain.

Après les premières collectes et ventes locales en 2024, l'association a structuré son activité en développant son identité visuelle, son site internet et a même participé à plusieurs concours d'innovation ! L'année 2025 a marqué un tournant avec le lancement des animations, la création de nouveaux partenariats, notamment avec la Croix-Rouge et La Rive aux Rires. En 2 ans, ce sont plus de 1500 kilos de jouets et de livres qui ont été collectés et remis en circulation.

À travers cette dynamique, Toys Academy cible notamment les structures de la petite enfance, les écoles, les médiathèques, les accueils de loisirs, mais aussi les collectivités, les éco-organismes et les entreprises engagées dans l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de créer un véritable réseau local autour du réemploi des jouets et des livres jeunesse. Par conséquent, elle recherche un soutien financier et humain.

L'association lance un appel aux personnes souhaitant s'engager bénévolement. Qu'il s'agisse de donner un peu de temps, de faire don ou de soutenir financièrement le projet, chacun peut faire grandir Toys Academy. Les particuliers comme les entreprises peuvent contribuer au mouvement et donner une seconde vie aux jouets !

DANS LE LOCAL DE LA MAISON DE LA JEUNESSE, AU CENTRE MICHEL BERTELLE, DES BÉNÉVOLES S'AFFAIRENT CHAQUE SEMAINE AUTOUR DE PILES DE LIVRES JEUNESSE, DE JEUX DE SOCIÉTÉ ET DE JOUETS EN TOUS GENRES. LEUR OBJECTIF ? OFFRIR UNE SECONDE VIE À DES OBJETS POUR ENFANTS DESTINÉS, TROP SOUVENT, À FINIR À LA POUBELLE.

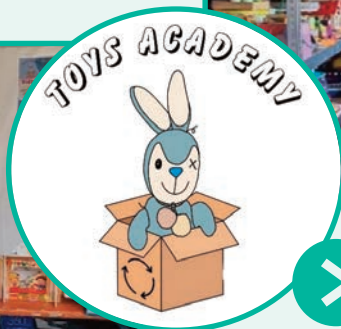


Depuis son installation sur la commune en septembre 2025, l'association Toys Academy s'est donné pour mission de lier écologie, solidarité et pouvoir d'achat.

Créée en avril 2024, cette "recyclerie" spécialisée dans les jouets et les livres pour enfants est née d'une réflexion du quotidien plutôt concrète : beaucoup de jouets achetés ne servent parfois que quelques jours ou quelques semaines. En approfondissant les recherches, l'équipe découvre alors un chiffre confirmant l'analyse : chaque année en France, près de 100 000 tonnes de déchets sont générées par le secteur du jouet. Seuls 4 % des jouets sont réutilisés.

Face à ce constat, Toys Academy agit ! Les particuliers peuvent faire don de jouets et de livres jeunesse dont ils n'ont plus l'usage. Une fois collectés, les objets sont minutieusement contrôlés par les bénévoles : sécurité, état général, présence de toutes les pièces... Rien n'est laissé au hasard. Les jouets sont ensuite nettoyés avec des produits écologiques avant d'être proposés à la vente à des prix solidaires. L'idée est de permettre aux familles de consommer autrement tout en limitant les déchets.

Quand un jouet est incomplet ou irréparable, il n'est pas forcément perdu pour autant : l'association développe également des activités d'upcycling, consistant à transformer ces objets en créations décoratives ou artistiques. Une démarche qui sert aussi de support à des ateliers destinés aux enfants, afin de les sensibiliser au réemploi et au recyclage.



Contact

TOYSACADEMY54@GMAIL.COM



Propreté urbaine L'AFFAIRE DE TOUS !

MALGRÉ LA PRÉSENCE DE DEUX DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE, LES DÉPÔTS SAUVAGES PERSISTENT. CHAQUE JOUR, DEUX AGENTS INTERVIENNENT POUR NETTOYER LES ESPACES PUBLICS ET LES ABORDS DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE.

DES AGENTS MOBILISÉS QUOTIDIENNEMENT

Autour des points d'apport volontaire, les agents constatent tous les jours des dépôts sauvages. Ces comportements dégradent la ville, engendrent des coûts supplémentaires et mobilisent chaque jour les services municipaux. Afin de lutter contre cette pollution visuelle et environnementale, nos agents communaux sillonnent la ville du mardi au jeudi. Leur travail, discret mais essentiel, préserve notre cadre de vie, limite les risques sanitaires et environnementaux et renforce l'image de notre commune.



**RAMASSAGE DES DÉCHETS
SAUVAGES AUTOUR DES PAV
ET DANS LES ESPACES PUBLICS**



**NETTOYAGE DES ABORDS
DES PAV SOUVENT SATURÉS**



**RETRAIT DES DÉJECTIONS
CANINES MALGRÉ LES
CANISSETTES ET LA
DISTRIBUTION**

DES INCIVILITÉS QUI PERSISTENT



CLOS DES GRAVIERS



PLACE MICHEL MAUREL



PLACE DU MARCHÉ

UN COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ



DÉCHETS

15 H par semaine soit plus de
780 H par an consacrées au
ramassage des dépôts sauvages

Plusieurs tonnes de déchets
collectés chaque année et
emmenés en déchetterie



NETTOYAGE

2 fois par semaine,
les lundis et vendredis,
SNI nettoie les PAV

Une centaine de poubelles de ville
vidées 2 fois par semaine



DÉJECTIONS

20 distributeurs
répartis sur la commune pour un
coût de **16 000 €** environ

2 000€ par an de sacs à déjections
achetés

Le temps de nettoyage est du temps en moins consacré pour d'autres missions essentielles comme l'entretien des espaces verts ou la maintenance des équipements. La propreté de notre ville ne dépend pas uniquement de nos agents : c'est l'affaire de tous !

À VOS AGENDAS



Juillet

SOIRÉE DU 13 JUILLET

Soirée festive avec concert des Podium 80, feu d'artifice, DJ A3L Events, buvette & restauration par le service Événementiel
Centre Michel-Bertelle
Lundi 13 juillet 2026 dès 19h
GRATUIT

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 1789

Cérémonie en l'honneur de la fête nationale française suivie d'un moment de convivialité par le service Protocole
Espace de la Paix
MARDI 14 JUILLET 2026 À 11H30

DON DU SANG

Réservation de rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr par l'établissement français du sang Grand Est
Salle des Banquets
JEUDI 23 JUILLET 2026 DE 16H À 19H30

SOIRÉE ESTIVALE

Soirée festive avec concert des Rise and Shine, buvette & restauration par le service Événementiel
Centre Michel-Bertelle
VENDREDI 24 JUILLET 2026 DÈS 19H
GRATUIT

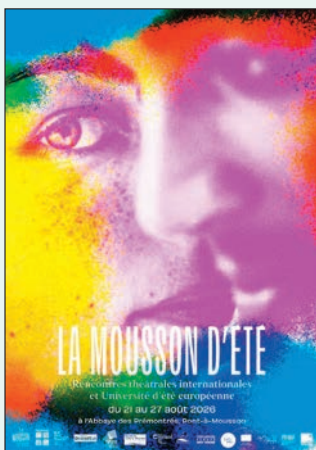
SOIRÉE ESTIVALE

Soirée festive avec concert des Pam Padam, buvette & restauration par le service Événementiel
Centre Michel-Bertelle
VENDREDI 31 JUILLET 2026 DÈS 19H
GRATUIT

Août

SOIRÉE ESTIVALE

Soirée festive avec concert de Stéphanie Moland, buvette & restauration par le service Événementiel
Centre Michel-Bertelle
VENDREDI 14 AOÛT 2026 DÈS 19H
GRATUIT



MOUSSON D'ÉTÉ

Billetterie à partir du 15 août au 09 53 33 54 88 par l'association de La Mousson d'Été
Cinéma Vilar
SAMEDI 22 AOÛT 2026 À 20H45
Entrée libre pour les lectures et mises en espace
Tarif normal = 15€
Tarif réduit (-20 ans, étudiants, bénéficiaires de minima sociaux) = 10€

SOIRÉE ESTIVALE

Soirée festive avec concert des Pop Corn, buvette & restauration par le service Événementiel
Centre Michel-Bertelle
VENDREDI 28 AOÛT 2026 DÈS 19H
GRATUIT

Septembre

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Journée découverte des clubs sportifs et des associations de la ville à travers des initiations, des démonstrations et des animations, buvette & restauration par le service Sports-Associations
Centre Michel-Bertelle
SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 DE 10H À 17H
GRATUIT

BIÈRE TRUCK

Soirée village de dégustation de boissons artisanales et restauration locale en musique par le Bière Truck Nancy
Place du 8 mai
JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 À PARTIR DE 18H30
GRATUIT

RANDO POUR TOUS

Parcours de randonnée pédestre ou de vélo à travers les paysages variés du département par le Club Omnisports Blénod de Cyclotourisme
Centre Michel-Bertelle
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026 DE 07H À 15H
Tarif normal = 6€
Tarif réduit (pour les licenciés de l'association) = 4€

VIDE TA CHAMBRE

Vide dressing spécial enfant avec des animations, buvette & restauration par l'association des parents d'élèves FCPE Blénod
Centre Michel-Bertelle
Dimanche 20 septembre 2026 de 9h à 17h
Tarif de 2m d'exposition = 7€



CONCERT TRIBUTE JEAN-JACQUES GOLDMAN

Concert pour replonger dans les plus grands titres de Jean-Jacques Goldman par le service Événementiel
Cinéma Vilar
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 À 20H
Tarif normal = 5€
Tarif spécial pour les mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors = GRATUIT

BLÉNOD JOUE EN FAMILLE

Festival du jeu de société sous toutes ses formes par le service Éducation-Enfance-Jeunesse
Centre Michel-Bertelle
DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026 DE 10H À 17H
GRATUIT



Les Estivales



Programme

Ven **3** juillet : concert de *Replay*

Ven **24** juillet : concert de *Rise and Shine*

Ven **31** juillet : concert de *Pam Padam*

Ven **14** août : concert de *Stéphanie Moland*

Ven **28** août : concert de *Popcorn*



Pour plus
d'informations

Tout l'été au centre
Michel-Bertelle !

Buvette & restauration